

COVALENCE ANALYST PAPERS

Quelle crédibilité pour les « rapports de soutenabilité » ? L'exemple des déclarations du président de Monsanto à l'épreuve des faits

Pascal Sauvain, Université de Genève, analyste stagiaire à Covalence, Genève, 11 février 2007

C'est en commençant de travailler à Covalence que j'ai découvert les communément dénommés « rapports de soutenabilité » (« sustainability reports ») établis chaque année par les multinationales.

Devant dorénavant compter avec un éveil civique susceptible de miner leurs projets parfois mal intentionnés, les multinationales ont trouvé la parade à travers ces rapports annuels. A la lecture de ces papiers, les entreprises seraient toutes sans exception à n'avoir aucun reproche à se faire, tant au niveau économique, environnementale que social. Tel est le cas lorsque l'on s'arrête sur le rapport 2006 de Monsanto¹, géant de l'agrochimie. 57 pages hautes en couleurs et richement illustrées par des clichés où l'on voit une nature verdoyante et productive ou alors des agriculteurs épanouis des quatre coins de la planète ...

Comme l'exercice auquel je me prête ici me demande d'être concis, je vais porter mon attention uniquement sur la page 4 de ce rapport produit par Monsanto, noircie par la plume de son président, Hugh Grant². Synthétisant tous les thèmes abordés dans le rapport, je me baserai sur ses déclarations pour les confronter à d'autres – bien moins optimistes –, émanant pour la plupart d'ONG et d'acteurs de la société civile. Chacune de ses phrases sera contrebalancée par des faits qui mettent en doute ses affirmations.

A l'image de notre traitement de l'information à Covalence (pas d'évaluations personnelles des informations traitées, pas de subjectivité quant au contenu, etc.), je confronterai les déclarations de H. Grant à celles trouvées sur internet, dans des articles de journaux que je récolte depuis plusieurs années ainsi que dans un chapitre consacré à Monsanto dans un livre traitant les questions de mondialisation³. H. Grant a le droit de s'exprimer comme il l'entend dans sa lettre ? Nous aussi, tant que l'information provient d'une source vérifiable.

Qu'on ne se trompe pas, cet article n'est pas une attaque en bonne et due règle à l'égard de Monsanto. Il se trouve que je suis en possession de suffisamment de bibliographie sur cette multinationale pour donner assez d'exemples qui vont à l'encontre des dires de son président. Mais au-delà des reproches faits à cette entreprise, c'est surtout face aux rapports de soutenabilité en général que je souhaite réagir. Leur subjectivité est un problème majeur en vue d'un acquiescement quant à leur contenu par les acteurs de la société civile. Ces derniers temps, je ne suis apparemment pas le seul à m'émouvoir au sujet de ce problème. Les entreprises elles-mêmes en sont conscientes et commencent à travailler en partenariat avec des ONG indépendantes qui vérifient la justesses de propos et des actions tenus dans ces rapports. Espérons que dans les années à venir, Monsanto saura faire de même.

¹ http://www.monsanto.com/monsanto/content/media/pubs/2006/pledge_report.pdf

² Aussi visible ici : http://www.monsanto.com/monsanto/layout/our_pledge/letter_grant.asp

³ Tokar, Brian, « Monsanto : l'arrogance d'une multinationale », in *Le Procès de la Mondialisation*, Fayard, Paris, 2001.

- I. « *The Pledge evolved from long-standing commitments to safety, environmental protection, customer service, first-class research, ...* »

Pour commencer, j'ai choisi de mettre en évidence cette phrase relativement générale, une sorte d'introduction. H. Grant dévoile la portée de l'engagement de sa firme. Or, après l'an 2000 et la perte du brevet sur l'herbicide « Roundup », Monsanto concentre son effort sur la promotion et la vente de son soja « Roundup Ready ». Or, on ne connaît pas les effets notamment allergènes sur la santé et sur l'environnement, ni la possibilité d'un « ...transfert de la résistance à l'herbicide par le pollen à d'autres variété de soja ou à des plantes apparentées. » .

Le second exemple montre également qu'il est difficile de faire confiance à Monsanto en tant que consommateur, malgré toute la bonne volonté de son président. En effet, en 1997 au Canada, 60'000 sacs de graines de colza ont dû être retirés : la modification génétique apportée aux graines par Monsanto n'était pas conforme à celle approuvée pour la consommation humaine et animale...

Enfin, comment ne pas s'inquiéter des découvertes a posteriori – cinq ans après dans l'exemple qui suit -, de fragments d'ADN inconnus dans du soja « naturel » poussant à proximité de soja génétiquement modifié ? Inconnus également dans ce dernier d'ailleurs... Je me réfère ici à la découverte⁷ de M. de Loose, du Centre public de recherche agronomique de Melle, près de Gand . On se dit que le principe de précaution ne serait pas le moindre des égards si H. Grant veut gagner la confiance de ses clients...

- II. « *And it addressed what stakeholders, including our own people, said they wanted to see in the way we operated as an agricultural technology leader. We listened, we took their counsel seriously, and we continue to build our culture on those values.* »

Apparemment, l'écoute et la concertation sont des valeurs très importantes pour H. Grant. Tant qu'il doit prêter oreille aux puissants peut-être, mais lorsqu'il s'agit de voix éparses et sans grand intérêt...

Prenons pour exemple ce vétérinaire de la Federal Drug Administration, agence étasunienne avec laquelle Monsanto s'est beaucoup battu, avant de finir par s'entendre pour cacher des informations sur la nature toxique de l' « HCB », une hormone censée accroître la production laitière de la vache. Eh bien quand le vétérinaire de la FDA a voulu dénoncer le scandale, il s'est fait licencier⁸.

⁴ Voir plus bas.

⁵ Tokar, Brian, « Monsanto : l'arrogance d'une multinationale », p. 178, in *Le Procès de la Mondialisation*, Fayard, Paris, 2001.

⁶ Ibid., p. 181-182.

⁷ Le Courrier, « La science conforte à son tour les craintes des anti-OGM » 23. 08. 01.

⁸ Tokar, Brian, « Monsanto : l'arrogance d'une multinationale », p. 175, in *Le Procès de la Mondialisation*, Fayard, Paris, 2001.

⁹ Tokar, Brian, « Monsanto : l'arrogance d'une multinationale », p. 172, in *Le Procès de la Mondialisation*, Fayard, Paris, 2001.

¹⁰ Le Courrier, « L'Afrique du Sud est le laboratoire de Monsanto sur le continent noir », 21. 06. 02.

¹¹ Le Courrier, « Au Canada, un fermier poursuivi par Monsanto est débouté », 26. 05. 04.

¹² Tokar, Brian, « Monsanto : l'arrogance d'une multinationale », p. 174, in *Le Procès de la Mondialisation*, Fayard, Paris, 2001.

¹³ Ministère américain de l'environnement

¹⁴ Ibid.

¹⁵ « Paraguay : le napalm de Monsanto ». http://risal.collectifs.net/article.php3?id_article=1371
(Réseau d'information et de solidarité avec l'Amérique Latine).

Je pense que l'histoire du Roundup fait également partie des « valeurs » que souhaite partager Monsanto après avoir « écouté » l'avis des experts.. En effet, après avoir pourtant loué l'innocuité de l'herbicide dans une grande campagne de pub, Monsanto s'est vu confronté à la Northwest Coalition for Alternatives to Pesticides, qui a étudié environ 40 études scientifiques sur la question. Il en ressort que : « ... des douleurs gastro-intestinales, des vomissements, le gonflement des poumons, la pneumonie, l'altération de la conscience et la destruction des globules rouges. » sont des symptômes possibles⁹. On parle également de choses plus graves, comme de possibles cancers, etc.

III. *« We've brought better seeds and new choices to farmers in developed and developing countries — to help them grow more food, spray fewer pesticides, and improve their economic opportunities. »*

A travers cette intention, H. Grant semble dévoiler une possible concertation entre la multinationale et les paysans qui testent ses produits. Or, les deux exemples qui suivent démontrent la démarche unilatérale de l'entreprise, qui n'est pas prête à écouter les remarques ni à admettre qu'il puisse y avoir des problèmes de contamination.

Les paysans du tiers-monde n'ont absolument pas voix au chapitre. En Afrique du Sud par exemple, après l'engouement initial suscité par la semence pour le coton « Bt » (étant donné qu'il contient sans ses gènes l'herbicide qu'il fallait auparavant acheter), c'est le temps des interrogations. En effet, les traitements restent de mise : seuls 20% de la production résiste davantage qu'avec les semences traditionnelles. En outre, les semences de Monsanto coûtent 25% plus cher. Le calcul est vite fait. Surtout que les paysans se plaignent qu'avec certaines semences, « ...rien ne sorte de terre. ». Et dans ce cas Monsanto ne remplace pas les semences improductives, cela va de soi...¹⁰

Par ailleurs, que dire du cas de M. Schmeiser, qui a été débouté par la Cour suprême américaine qu'il avait saisi après avoir été poursuivi en justice par Monsanto ? L'entreprise l'accuse d'avoir utilisé sans payer du colza Roundup Ready alors que M. Schmeiser soutient que ses champs ont été colonisés sans qu'il n'ait à acheter la moindre graine de ce colza.¹¹

Dans un cas comme dans l'autre, on ne peut pas dire que les vœux de H. Grant – faire pousser plus de nourriture, utiliser moins de pesticides et offrir des opportunités économiques aux paysans – puissent être exaucés dans de tels cas de figure.

IV. *“We've responded to climatic disasters in our global communities, from tsunamis and hurricanes to earthquakes, through contributions of people, products, and money.”*

Difficile pour les détenteurs Monsanto de s'occuper de la détresse du monde, quand l'on connaît les sommes astronomiques qu'ils déboursent en procès et autres remboursements !

En 1998 par exemple, l'entreprise a dû payer 225'000 dollars pour avoir violé une norme de protection des travailleurs. La plus grosse somme jamais payée pour une violation de la sorte. Sur 75 containers étaient écrits que les ouvriers ne devaient approcher de la zone contaminée par les produits de ces containers pendant 4h, alors qu'il s'agissait de 12h en réalité¹².

Dans un autre contexte, la plus grosse somme date de 1986, où la firme a dû payer 108 millions de dollars de dommages et intérêts à un employé atteint de leucémie. Ensuite, on peut citer en vrac : « ...une transaction amiable de 648'000 dollars pour avoir omis de fournir en 1990 à l'EPA¹³ des renseignements obligatoires, une amende de 1 million de dollars pour le déversement de plus de 750'000 litres d'eaux usées acides, une transaction

amiable portant sur 39 millions de dollars à la suite du dépôt de produits chimiques dangereux dans des puits dépourvus de revêtement... »¹⁴.

- V. *“We also want to work with development organizations to share our seeds and expertise in ways that result in better food security and economic opportunity for those that need them most, and to develop them in a parallel timeframe with developed countries.”*

A défaut de travailler main dans la main avec des ONG oeuvrant pour le bienfait de l'humanité, on a surtout vu Monsanto forcer la main des gouvernements pour imposer les idées et autres « valeurs » de l'entreprise.

D'ailleurs, il n'y a même pas besoin de trop forcer les choses quand comme en Colombie, le vice-président de la Commission nationale de biosécurité travaille pour Monsanto. Après l'introduction du soja puis du coton génétiquement modifiés sur les terres de ce pays, Monsanto souhaite maintenant introduire deux sortes de maïs génétiquement modifié. Au grand dam des producteurs de cette plante, qui craignent pour la diversité des maïs cultivés depuis toujours dans ce pays (une vingtaine).

L'exemple du Paraguay est également flagrant pour contrecarrer l'image que H. Grant veut donner de son entreprise à travers la citation ci-dessus. Dans ce pays donc, pas de coordination avec des organisations de développement mais une expropriation massive des paysans des terres convoitées pour la monoculture du soja et des fumigations d'herbicides et de pesticides. Suite à ce comportement de la part de la multinationale, le ton est monté au Paraguay et les actions de résistance se sont enchaînées. Mais le gouvernement de Nicanor Duarte Frutos est resté bien campé sur les positions de Monsanto, appelant les organisations de résistance des « guerrilleras ».

- VI. *“It is critical for us to do these things well over the next five years and beyond. We intend to do them with integrity, applying our values and listening closely to our advisory councils and our many stakeholders around the world. In many ways, we’ve only just begun the work of the Pledge.”*

Je termine avec cette phrase plus générale et conclusive. Il est intéressant de noter la nécessité pour H. Grant de se tourner vers l'avenir quand il parle d'engagements, comme si il fallait faire table rase d'un passé peu glorieux. Et en effet, j'admets que les exemples donnés plus haut ne se sont pas produits sous son ère présidentielle; il n'en est donc pas responsable, à sa décharge.

Il en rajoute encore en déclarant que l'esprit éthique de l'entreprise vient à peine de se développer. Comme si après la pluie des années passées venait le beau temps d'une période plus morale.

Alors qui sait ? Peut-être que l'équipe dirigeante de Monsanto définitivement envie de donner une autre image que celle à laquelle on s'est habitué, et qui fait surnommer certains cette entreprise « Nonsanto » et « Monsatan » !

Bibliographie

Tokar, Brian, « Monsanto : l'arrogance d'une multinationale », in *Le Procès de la Mondialisation*, Fayard, Paris, 2001.

Le Courrier, « La science conforte à son tour les craintes des anti-OGM » 23. 08. 01.

Le Courrier, « L'Afrique du Sud est le laboratoire de Monsanto sur le continent noir », 21. 06. 02

Le Courrier, « Au Canada, un fermier poursuivi par Monsanto est débouté », 26. 05. 04.

Le Courrier, « Les OGM passent par le Sud », 12. 02. 05.

« Paraguay : le napalm de Monsanto ».

http://risal.collectifs.net/article.php3?id_article=1371 (Réseau d'information et de solidarité avec l'Amérique Latine.

Covalence SA, Av. Industrielle 1, 1227 Carouge, Geneva, Switzerland

tel: +41 (0)22 800 08 55 ; Fax: +41 (0)22 800 08 56

US Representative Office, 143 Dudley Street, Cambridge MA, 02140, USA, tel +(1) 617 429 4758

Scandinavian Rep.Office, Lokföraregatan 7C, 222 37, Lund, Sweden, Tel: 0046 (0) 46 14 97 15

<http://www.covalence.ch> / email info@covalence.ch